

Charte du guide randonnée

En 16 recommandations

** Le chef de randonnée doit préparer la randonnée en allant sur le terrain faire la reconnaissance en notant les points stratégiques et les difficultés éventuelles.*

** À la diffusion, il indique les points de rassemblement en précisant le lieu et l'heure, au besoin communique un plan d'itinéraire pour mettre sur le site du CVA.*

** Il indique aux conducteurs de voitures l'itinéraire pour rejoindre le point de départ de la randonnée.*

** Il gère l'emploi du temps et prévoit des arrêts ponctuels et prend les mesures nécessaires en fonction de la météo.*

** Il compte et enregistre les participants.*

** Il commente le programme de la journée, en insistant sur les endroits pouvant présenter un danger.*

** Il rappelle les consignes de randonnées.*

** Il accueille les randonneurs.*

** Il a la carte IGN ou un extrait sur lui.*

** Il sait indiquer la position du groupe sur la carte.*

** Il s'adapte au rythme de tous les participants.*

** Il nomme une personne serre file en lui remettant une copie de l'itinéraire.*

** Il communique le N° de téléphone portable aux participants.*

** Il écoute la nature et son silence.*

** Il répandra joie et bonne humeur par beau comme mauvais temps.*

** Vive le voyage à pied au rythme des pas.*